

Juillet 2026

L'UNICEM confirme sa gouvernance pour préparer les grands rendez-vous de 2027

À l'occasion de ses assemblées générales, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) a renouvelé sa confiance à ses principaux dirigeants afin d'assurer la continuité de la feuille de route engagée au service de la filière.

Les mandats d'Alain Plantier, président de l'UNICEM et de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG), ainsi que de Jean-Marie Modica, président du Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE), sont ainsi prorogés jusqu'au 31 décembre 2027.

Cette décision traduit la volonté des instances dirigeantes de poursuivre les actions engagées au bénéfice des entreprises de la filière, dans un contexte marqué par des enjeux majeurs de transition écologique, de souveraineté industrielle, de simplification administrative et d'acceptabilité des activités extractives et industrielles.



A gauche, Alain Plantier, président de l'UNICEM et de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG), à droite, Jean-Marie Modica, président du Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE) ©UNICEM

Une feuille de route confirmée

Les priorités demeurent inchangées.

L'UNICEM poursuivra son action en faveur d'une meilleure reconnaissance du rôle stratégique des matériaux minéraux dans la construction, l'aménagement des territoires et la transition écologique. La fédération continuera également à défendre une approche fondée sur la performance globale des ouvrages, la complémentarité des solutions constructives, la proximité des ressources, le développement de l'économie circulaire et la décarbonation des matériaux.

Les travaux engagés en faveur de la reconnaissance des démarches volontaires des entreprises, notamment du Label RSE Industries Minérales, ainsi que les actions destinées à favoriser l'acceptabilité des projets et la sécurisation de l'accès aux ressources minérales, resteront au cœur des priorités.

Porter la voix de la filière à l'occasion de l'élection présidentielle

L'année 2027 constituera une étape majeure pour la profession avec l'élection présidentielle.

Dans cette perspective, l'UNICEM élaborera et portera, aux côtés de ses syndicats professionnels, des propositions destinées à nourrir le débat public autour des grands enjeux de logement, de réindustrialisation, d'adaptation au changement climatique, de souveraineté des ressources et de transition écologique.

La fédération entend rappeler que les matériaux minéraux constituent une condition indispensable à la réussite des politiques publiques et qu'ils doivent être pleinement intégrés aux réflexions relatives à l'avenir des territoires.

« Le renouvellement de cette confiance s'inscrit dans une volonté de continuité et de mobilisation collective. Plus que jamais, notre filière devra faire entendre sa voix afin de rappeler que les matériaux minéraux sont indispensables pour construire, rénover, décarboner et adapter la France aux défis de demain. Notre ambition est de porter des propositions concrètes au service des territoires, des entreprises et de l'intérêt général. » indique Alain Plantier, président de l'UNICEM et de l'UNPG

« Le béton prêt à l'emploi poursuit sa transformation pour répondre aux attentes environnementales et sociétales. La période qui s'ouvre sera l'occasion de démontrer que l'innovation, la proximité et la performance environnementale sont des atouts majeurs pour réussir la transition de la construction. » souligne Jean-Marie Modica, président du SNBPE

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents : le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables, notamment avec le concours de l'association **UNICEM entreprises engagées** qui pilote le Label RSE Industries minérales du secteur.

L'UNICEM compte 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3 400 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros, soit 75 % du chiffre d'affaires de la filière en France

